

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2017

Convocation en date du 7 novembre 2017

Présents : M DUCLERCQ, M LECOMPTE, GELON, Mmes ESCUDÉ, EBROUSSARD, LECERVOISIER, MM ZOZIME, BOULILA, HUFSCMIDT, CHARTON, SCHORNO, FORGERON, Mmes POUYER, VANPOUILLE, LAGUEYTE, SILLY, SANTALO

Ont donné pouvoir : Madame VENIN à Monsieur SCHORNO
Monsieur GODINEAU-MANIEZ Madame LAGUEYTE

Secrétaire de séance : Madame MORVVAN

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 AOUT 2017

Une longue discussion est engagée suite à la remarque de Madame SILLY qui estime que ce document ne retrace pas la réalité des propos qui ont été tenus tant au niveau des moyens de paiement accordés pour le restaurant scolaire et les activités périscolaires, la suppression des Chèques Emploi Service qu'au sujet du point relatif à l'acquisition de barnums. A l'issue de cette longue mise point, le procès-verbal est adopté à la majorité et fait l'objet de l'abstention de Madame SILLY par manque d'information.

DENOMINATION DE LA MEDIATHEQUE

A la majorité (abstention de Monsieur BOULILA pas pour le nom retenu mais sur le fait qu'il aurait souhaité une consultation de l'ensemble de la population de la commune), le Conseil Municipal décide de donner le nom de Claude DESPRÉS à la médiathèque afin de rendre hommage à la personne qui membre du Conseil Municipal de 1977 à 1989 et adjointe de 1983 à 1989 a été à l'initiative de la création de la bibliothèque telle que nous la connaissons aujourd'hui.

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE POUR L'AMENAGEMENT D'EQUIPEMENTS AMELIORANT LA SECURITE DES USAGERS DE LA VOIE DEPARTEMENTALE

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental, au titre des amendes de police, le financement de la rénovation des feux tricolores datant d'une vingtaine d'années pour lesquels on ne trouve plus de pièces détachées soit une dépense de 44 503.07 euros hors taxes.

DEMANDES DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE, DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, DE LA REGION HAUTS DE FRANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS

A la majorité (abstention de Madame SILLY), le Conseil Municipal sollicite le financement de la construction de l'accueil de loisirs soit 1 306 000 euros hors taxes auprès du Conseil Départemental de l'Oise, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Hauts de France.

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE POUR L'AMENAGEMENT D'UN ARRET DE CAR

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental de l'Oise le financement de l'aménagement de car Avenue du Parc du Thelle chiffré à 30 086.19 euros hors taxes. Pour des raisons de sécurité, le Conseil Départemental de l'Oise a demandé le déplacement de l'arrêt de car antérieurement situé Rue de la Libération dans l'Avenue du Parc du Thelle le long du parking ce qui induit l'agrandissement la création de places de parking sur l'actuelle place des Fêtes et l'installation d'un abribus sur les places de parking ainsi libérées.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UN ARRET DE CAR

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement de car Avenue du Parc du Thelle chiffré à 30 086.19 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PIETONNIERS DES ALLEES DES CYTISES ET DES SAULES EN VUE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement des espaces piétonniers des allées des Cytises et des Saules en vue de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite chiffré à 66 726.90 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PIETONNIERS DES ALLEES DES CYTISES ET DES SAULES EN VUE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement des espaces piétonniers des allées des Cytises et des Saules en vue de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite chiffré à 66 726.90 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU BEAU REGARD EN VUE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement de la Rue du Beau Regard en vue de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite chiffré à 126 897 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DU TOUR DE VILLE EN VUE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement du Chemin du Tour de Ville en vue de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite chiffré à 41 633 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX DE L'ESPACE CINERAIRE AU CIMETIERE

A la majorité (abstention de Madame SILLY), le Conseil Municipal sollicite le financement de l'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière chiffré à 5 473.29 euros hors taxes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

DECISION MODIFICATIVE 3/2017

Après en avoir délibéré, à la majorité (abstention de Madame SILLY) le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

2804111	Amortissement subventions équipement versées à l'Etat (bien mobilier)	22 000
2804112	Amortissement subventions équipement versées à l'Etat (installations)	310
28041511	Amortissement subventions équipement versées à des group de collectivités	17 500
21318-107	Autres bâtiments publics	800
2132	Immeubles de rapport	3 500
2188-107	Autres immobilisations corporelles	1 600
2188-105	Autres immobilisations corporelles	1 300

RECETTES

021	Virement de la section de fonctionnement	47 010
-----	--	--------

SECTION D'EXCPLOITATION

DEPENSES

023	Virement à la section d'investissement	47 010
-----	--	--------

TARIF DES CONCESSIONS

Au 1^{er} janvier 2018, à la majorité (abstention de Madame SILLY), le tarif des concessions au cimetière est fixé comme suit :

Concession cinquantenaire : 200 euros

INDEMNISATION D'UN SINISTRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'indemnisation de 345.60 euros permettant la prise en charge du remplacement de la vitre d'une habitation endommagée par la projection d'un caillou lors du passage de la débroussailleuse par un agent communal.

RECHERCHE D'UNE SOLUTION AFIN DE PERENNISER L'EXISTENCE DU CABINET MEDICAL

Après débat sur les conséquences de l'éventuelle fermeture du cabinet médical lors des départs successifs à la retraite des actuels médecins, à la majorité (abstention de Madame SILLY), le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de prendre l'attache du Conseil de l'Ordre afin de faire connaître le problème que rencontre la commune quant à sa recherche de médecin .

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire explique que, depuis le décès de Monsieur FRERE, en août 2016, le véhicule de ce dernier qui se trouvait en bordure de la rue des Hayettes a été mis à l'abri dans un bâtiment communal afin d'éviter qu'il ne soit volé ou qu'il fasse l'objet d'actes de vandalisme. Il est décidé qu'une indemnité de 30 euros par mois de garage de ce véhicule soit réclamée au notaire en charge de cette succession.

A MESNIL-EN-THELLE le 21 novembre 2017

Le Maire

Alain DUCLERCQ

